



Rixensart, le 14 août 2019

Chers Membres (et futurs Membres), chers Parents,

Bientôt la fin des vacances d'été. Nous espérons qu'elles auront été agréables et vous auont permis de peaufiner votre condition physique, malgré les températures élevées Les entraînements reprendront dès le samedi 07 septembre à **10h30** au Complexe de Rixensart. Ceux de Louvain-la-Neuve reprendront le mercredi 18 septembre à 16h00.

Au risque de nous répéter ;-): gros changement cette saison le samedi de **10h30 à 12h30 sur le terrain T1** comme l'année passée.

A part cela, pas de changement du côté des enseignants : vous retrouverez le maître d'armes Eugène De Jongh, aidé de Sébastien Wets, maître à l'épée, de Jonathan Gallez, prévôt au fleuret, et Alain Couniot, initiateur 3 armes.

Pas de changement côté cotisations : la cotisation normale reste fixée à 290 EUR ; les cotisations dégressives n'ont pas changé non plus.

En annexe, vous trouverez les informations plus précises. Elles se retrouveront aussi sur le site du cercle (www.laprimeladague.be, page d'accueil).

Vous trouverez également les documents requis pour l'inscription, dont le formulaire d'attestation médicale qui, pour rappel, doit être complété et signé par le tireur (ou un représentant légal pour les tireurs mineurs d'âge) et par le médecin. Attention : ce n'est qu'après réception de ces 2 documents, ainsi que du paiement de la cotisation, que la demande de licence est transmise à la Ligue et que le tireur est donc en ordre (et, notamment, couvert en responsabilité civile par l'assurance de la Ligue).

Dans l'intérêt de tous (et des secrétaire et trésorier, en particulier), il est primordial que chaque tireur se mette en ordre le plus vite possible et en tout cas avant la fin septembre.

Nous vous remercions pour votre collaboration et nous réjouissons de vous retrouver nombreux et en pleine forme pour cette nouvelle saison.

Pour le Comité,

Alain Couniot

Trésorier

Infos/Renseignements : Alain Couniot, Trésorier - e-mail: info@laprimeladague.be